



Jacques MÉZARD,
ministre de la Cohésion des territoires

Julien DENORMANDIE,
secrétaire d'État

Paris, le 06 décembre 2017

Communiqué de presse

Période hivernale 2017-2018 **Jacques Mézard et Julien Denormandie mobilisent les préfets**

L'hébergement des plus fragiles toute l'année est un enjeu primordial pour la solidarité nationale et la cohésion sociale. L'action doit être redoublée en cette période hivernale. Le ministre Jacques Mézard et le secrétaire d'Etat Julien Denormandie ont organisé aujourd'hui une visio-conférence avec les 13 préfectures de région afin de faire un point précis sur la situation observée dans chacune des régions et les mesures mises en place pour héberger les personnes à la rue.

Jacques Mézard et Julien Denormandie ont tout d'abord remercié les préfets et les services de l'Etat pour leur mobilisation afin d'offrir une solution adaptée à toute personne à la rue. 125 000 places sont mobilisées en moyenne chaque jour tout au long de l'année pour l'hébergement d'urgence (ainsi que 80 000 places dédiées aux demandeurs d'asile). Le plan hivernal déclenché le 1^{er} novembre prévoit la mobilisation de places supplémentaires pour faire face aux situations de détresse rencontrées sur le terrain.

Le ministre et le secrétaire d'Etat ont demandé aux préfets d'accorder une très grande vigilance au suivi du nombre de personnes à la rue, du nombre de places mobilisables et du nombre de places ouvertes.

Le dispositif monte en charge avec plus de 7300 places hivernales ouvertes, soit 1 200 supplémentaires par rapport à la semaine dernière. Au total, 138 000 places sont ouvertes chaque nuit cette semaine (contre 126 000 à la même période l'an dernier).

Cette mobilisation est indispensable et doit être accrue alors que les premiers grands froids arrivent et que l'engagement doit être total pour éviter que des personnes dorment à la rue et puissent être pris en charge par le 115 si elles le souhaitent.

Les ministres ont demandé la mise en place d'un dispositif de suivi régulier avec les préfectures, notamment avec des remontées hebdomadaires via une vidéo-conférence et quotidiennes en cas de période de grand froid.

La mobilisation du Gouvernement pour les plus fragiles se traduit également par des crédits supplémentaires avec 65M€ supplémentaires ouverts début décembre pour assurer la continuité de l'accueil et la prise en charge des personnes hébergées. Au total, dans un contexte

budgétaire difficile, ce sont 276M€ qui ont été ouverts depuis l'arrivée du Gouvernement par rapport au budget initial 2017 de 1,7 milliard d'euros pour financer les opérateurs qui assurent l'hébergement d'urgence.

Quelques chiffres clés :

- Depuis le 1 novembre, plus de 7300 places exceptionnelles ont été ouvertes soit 1200 places supplémentaires par rapport à la semaine dernière. Au total, 138 000 places chaque jour sont mobilisées ainsi que 80 000 places spécifiquement pour les demandeurs d'asiles.
- Plus de 2 milliards d'euros seront consacrés en 2017 à l'hébergement d'urgence dont 276M€ ouverts par le Gouvernement depuis juillet pour assurer la continuité de l'accueil y compris en période hivernale.
- Au-delà de l'urgence, il faut mettre en place des solutions de long terme et proposant une orientation rapide vers le logement. C'est l'objet du plan Logement portée par le ministère de la Cohésion des territoires avec un appel à manifestation d'intérêt lancé le 20 novembre dernier pour sélectionner dès 2018 15 territoires de mise en œuvre accélérée.

Contact presse : 01 44 49 85 65

www.cohesion-territoires.gouv.fr

 [@Min_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)